

La Roche-sur-Yon, le 3 décembre 2020

# COMMUNIQUE DE PRESSE

#### Point sur le stationnement en ville en cette fin d'année

Depuis le début du confinement, une tolérance était appliquée sur la verbalisation du stationnement en ville : en effet, les usagers ayant déjà payé leur stationnement mais dépassant l'horaire programmé n'étaient pas verbalisés (hormis les stationnements dits gênants – sur un emplacement dédié aux personnes à mobilité réduite ou aux livraisons par exemple). Pour accompagner la réouverture des commerces et la rotation des véhicules en ville en cette fin d'année, cette tolérance ne sera plus effective à partir de ce vendredi 4 décembre.

## Quelles solutions de stationnement en ville ?

Le centre-ville dispose de près de 6000 places dont 3500 gratuites, réparties dans :

- **3 zones de stationnement** (une zone bleue gratuite avec disque, deux zones orange et rouge payantes correspondant à différentes durées de stationnement, allant de 2h15 à 4h15);
- 3 parkings clos et couverts payants (gare est, gare ouest et Clemenceau) ;
- 3 parkings relais gratuits situés aux entrées de la commune (boulevards Sully, Rivoli et Réaumur et rue de la Simbrandière) et qui permettent de rejoindre le centre-ville via le bus, le vélo ou à pied.

Le règlement du stationnement peut s'effectuer via l'application Flowbird pour payer à distance grâce à son smartphone (au-delà de l'heure gratuite) ou via les horodateurs prévus à cet effet.

## Afin de faciliter achats ou démarches, le stationnement reste gratuit :

- La première heure de stationnement, du lundi au samedi matin ;
- Le samedi après-midi ;
- Le dimanche et les jours fériés.

Plus d'informations sur le stationnement sur : www.larochesuryon.fr/stationnement ou auprès du bureau d'accueil du stationnement au 02 51 47 45 20 – stationner@larochesuryon.fr.

#### Choisir le bus pour ses déplacements en ville

Pour faire leurs courses en centre-ville, les usagers peuvent emprunter l'ensemble du réseau de bus gratuitement chaque samedi. En semaine, deux navettes gratuites sont toujours mises à disposition des usagers les jeudis et samedis pour rejoindre le marché des Halles depuis les parkings de proximité de La Simbrandière et du boulevard Rivoli.

## CONTACT PRESSE